

CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable

▶ *Note d'analyses sociologiques, N°22, Juillet 2021*

www.carpadd.com

▶ **Les prises d'otages au Cameroun**

Les expériences des régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord

● **EDOUARD EPIPHANE YOGO, PhD**

Enseignant à l'Université de Yaoundé II-SOA

Chercheur Principal au Bureau des Études Stratégiques (BESTRAT)

● **LOUIS PAUL ONGONO**

Doctorant en science politique à l'université de Douala

Chercheur Associé au Bureau des Études Stratégiques (BESTRAT)

Pour citer ce texte :

YOGO, Edouard Ephiphane et ONGONO, Louis Paul, « Les prises d'otages au Cameroun. Les expériences des régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord », N° 22, 05 juillet 2021, CARPADD, Montréal.

Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | contact@carpadd.com



Résumé

Au nombre des questions d'insécurité dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord Cameroun, le phénomène de la prise d'otage est sans conteste parmi les problématiques de première importance. Les conséquences socio-économiques de ce phénomène sur ces régions et dans le pays ne manquent pas. Le ralentissement et la dégradation de la filière bovine, l'abandon de villages, la ruine des familles et les pertes en vie humaine en sont une parfaite réalité. Ces conséquences en ont fait une question au cœur des attentions politico-administratives, sécuritaires, mais aussi, scientifiques. Le phénomène est très peu médiatisé du fait de l'ampleur de la présence de Boko Haram dans la région de l'extrême-nord et la situation critique dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest Cameroun. Pourtant, la prise d'otages mine les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord. Comment comprendre la survie de ce phénomène et son expansion dans ces trois régions ? Comment s'opère-t-il ? Comment y répondre durablement ? Cette contribution tente d'y répondre en optant pour une lecture constructiviste sécuritaire au sens Keith Krause. Il est question de comprendre les motivations et les perceptions des acteurs rebelles ou loyaux dans la déclinaison de leurs choix stratégiques. En privilégiant la prospective pour canaliser et organiser notre argumentaire pour mettre en joue l'opérationnalisation de la prise d'otage dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et l'Est et adresser une lecture critique aux réponses qui y sont apportées.

Mots clés : Prise d'otages, régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord

Introduction

Le phénomène de prise d'otage avec demande de rançon a pris sans conteste de l'ampleur au Cameroun¹. Cette activité criminelle est aujourd'hui prégnante dans les zones de conflits notamment dans la partie anglophone et dans l'extrême-Nord du pays², elle est une réalité récurrente, devenue quasi permanente dans les régions de l'Adamaoua, l'Est, et du Nord. À en croire Issa Saïbou et Christian Seignobos, la pratique serait une pathologie inextricable dont les origines remonteraient à l'époque précoloniale³. Elle est devenue une réalité inhérente à ces régions et une donnée

¹ D'après la CNDHL, en 2017 pas moins de cinq mille (5000) victimes de prise d'otage ont été recensées. En 2018 la même commission estimait à « près de six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA versés aux preneurs d'otage en guise de rançon et près de huit mille (8000) têtes de bétail volées ou abattues par des bandes armées ». En fin 2020, on notait encore des cas d'enlèvement par des preneurs d'otage dans la région de l'Adamaoua. Voir Rapport annuel 2018 de la CNDHL, p.174.

² En effet, la Nord-Ouest et le Sud-ouest du pays sont traversés par des crises liées au mouvement de groupes séparatistes anglophones, ces derniers pratiquent des enlèvements avec demande de rançon. Dans l'extrême-Nord du pays, c'est le groupe terroriste Boko Haram qui pratique des enlèvements. Entre 2013 et 2014 Boko Haram aurait obtenu au moins 11 millions de dollars de rançons à la suite de 38 otages occidentaux mais aussi camerounais voir, « Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit », International Crisis Group, Briefing 133/AFRICA, 25 octobre 2017, consulté le 20 mai 2021, www.crisisgroup.org

³ Saïbou (Issa), « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad, une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Polis/C.S.P/C.P.S.R.*, 2006/ 13, (n° 1-2), pp.119-146.

ordinaire de l'espace transfrontalier dénommé « le triangle » (couvrant le Cameroun, le Tchad et la RCA). Les réponses jusqu'ici apportées par les autorités gouvernementales et locales aussi bien sur le plan national que dans le cadre d'actions bilatérales ou sous régional sont restées relatives avec des effets de courte durée. Le banditisme transfrontalier dont le phénomène de prise d'otage est la forme actuelle demeure permanent et semble incurable⁴. La région de l'Adamaoua, dans le département de la Vina apparait comme la plus affectée⁵. Aujourd'hui, le phénomène semble prospérer sur le continent africain du fait de la floraison des groupes terroristes, des groupes rebelles et la crise sécuritaire dans certains pays et de l'instabilité dans certains pays telle que la Libye, la RCA. Au Cameroun, le phénomène serait apparu sous sa forme actuelle en 2003 comme nouvelle modalité du banditisme transfrontalier⁶. À ce jour, les autorités peinent à trouver une solution durable et pérenne à cette menace qui perdure et qui impacte l'activité économique notamment la filière bovine⁷.

La prise d'otages se traduit par des enlèvements de personnes, suivis de demandes de rançons qui, en cas d'insatisfaction, exposent très souvent les victimes à la mort. La Convention internationale contre la prise d'otages⁸ en son article premier dispose que : « commet l'infraction de prise d'otage quiconque s'empare d'une personne (otage), ou la détient et menace de la tuer, de la blesser ou de continuer à la détenir afin de contraindre une tierce partie, à savoir un État, une organisation internationale intergouvernementale, une personne physique ou morale ou un groupe de personnes, à accomplir un acte quelconque ou à s'en abstenir en tant que condition explicite ou implicite de la libération de l'otage ». Selon le comité consultatif du conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur les Droits de l'Homme et questions relatives à la prise d'otages, la prise d'otages est un acte qui peut se décomposer en deux séries d'éléments. D'abord, elle est « le fait de s'emparer d'une personne ou de la détenir contre sa volonté. Ensuite, c'est « le fait de menacer de tuer cette personne ou de la blesser ou de continuer à la détenir afin de contraindre une tierce partie à accomplir un acte quelconque ou à s'en abstenir en tant que condition explicite ou implicite de

Voir également Seignobos (Christian), « Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique Contemporaine*, 2011/3 (n°239), pp. 35-59.

⁴ Selon Issa Saïbou, une des constantes du banditisme transfrontalier est sa capacité à se reproduire et à muter au grés des politiques de répression. Saïbou (Issa), *ibid.*, p.120.

⁵ Le phénomène touche quatre des cinq départements que compte cette région à savoir le Lom et Djérem, le Faro-et Deo, le Mbere et la Vina.

⁶ Saïbou (Issa), « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *op.cit.*, p.120.

⁷ L'Adamaoua, première région d'élevage de bovin du pays est la plus touchée par le phénomène de prise d'otages dont la cible principale est les éleveurs et les membres de leur famille. Beaucoup ont dû abandonner la filière et les villages par crainte d'être pris pour cible. Le rapport du mois de mars 2018 du bureau Apess de l'Adamaoua fait état de plus de 4000 déplacées dans le département de la Vina.

⁸ La Convention a été adoptée par la Résolution 34/1461 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 17 décembre 1979.

la libération de l'otage »⁹. Sous cette perspective, une situation de prise d'otages fait généralement intervenir au moins trois parties ; « l'otage (a) est le moyen utilisé par le preneur d'otage (b) pour obtenir quelque chose d'une tierce partie (c) »¹⁰. Le Projet de rapport final établi par M. Wolfgang Stefan Heinz au nom du groupe de rédaction du Comité consultatif au sujet des Droits de l'Homme et des questions relatives à la prise d'otage établis alors que, « Si la première série d'éléments peut être commune à tous les actes de prise d'otages, la deuxième permet d'établir une distinction entre la prise d'otages à caractère terroriste et la prise d'otages à des fins autres que le terrorisme »¹¹. Dans ce sens un « preneur d'otage [serait donc tout individu ou groupe d'individus (civil, rebelle ou terroriste)] qui détient des individus contre leur volonté pour obtenir une rançon comme condition de leur libération ». La prise d'otage à des fins non terroristes vise ainsi à obtenir des fonds (rançon) avec l'otage comme monnaie d'échange. En cela, la prise d'otage se distingue du kidnapping dans la mesure où, ce dernier peut viser soit le paiement d'une rançon, soit la perpétration des crimes rituels et l'alimentation des trafics d'êtres et/ou d'organes humains. Ainsi, comment comprendre le phénomène de prise d'otages dans les régions de l'Adamaoua de l'Est et du Nord-Cameroun ? Comment s'opère-t-il ? Quelles peuvent être des solutions durables à ce phénomène sans cesse fluctuant ?

Ce travail opte pour une lecture constructiviste sécuritaire au sens de Keith Krause. Cela, pour comprendre les motivations et les perceptions des acteurs rebelles ou loyaux dans la déclinaison de leurs choix stratégiques. Il privilégie la prospective comme approche. Cette approche vise à apporter des propositions de solutions. C'est la prévention comme le dit Charles Philippe David. En ce sens, notre contribution analyse l'opérationnalisation de la prise d'otage dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et l'Est et adresse une lecture critique aux réponses qui y sont apportées. Ainsi formule-t-elle des éléments étiologiques de la prise d'otages, présente les déterminants de son ancrage et décline la mécanique opérationnelle de ses acteurs (1). Dans un second temps, elle s'intéresse au processus d'endiguement du phénomène, en mettant en exergue les mesures de la riposte gouvernementale, leurs limites et en proposant de nouvelles perspectives pour un endiguement efficace du phénomène (2).

⁹ Voir Projet de rapport final du Comité consultatif du conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur les « Droits de l'Homme et questions relatives à la prise d'otages », A/HCR/AC/10/12, p.4.

¹⁰ Crelinsten (Ronald), «The Study of Hostage-Taking: A System Approach», in, Ronald. D. Crelinsten et al., *Report on Management Training Seminar Hostage-Taking Problems of Prevention and Control*, Montréal, Université de Montréal, septembre, 1976, p. 4.

¹¹ Projet de rapport final du Comité consultatif du conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur « Droits de l'Homme et questions relatives à la prise d'otages », op.cit.

1- Le phénomène de prise d'otage dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord-Cameroun : étiologie et phénoménologie

La recrudescence des pratiques de prise d'otage dans les régions de l'Adamaoua de l'Est et du Nord-Cameroun amène à s'interroger doublement. D'une part sur les germes de ce phénomène. Et d'autre part, sur les raisons qui y justifient son ancrage et sur la mécanique opérationnelle de ses acteurs

1.1- L'ancrage du phénomène

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'émergence du phénomène de prise d'otages et de la demande de rançons dans les régions de l'Adamaoua de l'Est et du Nord. Sur le plan socioéconomique, il s'agit de la pauvreté ambiante. En effet, ces régions comptent parmi les plus pauvres du pays. Le chômage et l'analphabétisme ambiant constituent des facteurs de fertilisation et d'enracinement de telles pratiques comme moyens de subsistance et de développement d'une économie du crime (a). Sur le plan politique, il s'agit pour l'essentiel de la faiblesse de l'État à structurer ses espaces transfrontaliers (b). Sur le plan sécuritaire, la conjoncture est caractérisée par le conflit centrafricain, la porosité des frontières constituant un élément de confort à la prolifération du phénomène (c).

a- « L'adversité économique »

L'une des constances des trois régions qui constituent les viviers des preneurs d'otages à travers les pratiques d'enlèvement avec demande de rançons au Cameroun tient au fait qu'elles comptent parmi les plus pauvres du pays¹². Elles sont caractérisées par une extrême pauvreté et un enclavement qui est davantage répandu en milieu rural. Les zones rurales de ces régions, qui sont pour la plupart des espaces frontaliers, se caractérisent par la rudesse des conditions de vie. Elles sont caractérisées par une absence d'infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles, eaux, électricité) et plus de la moitié de la population de ces trois régions vit en milieu rural¹³. Le taux de chômage dans ces espaces bat tous les records nationaux. Les indicateurs de la pauvreté révèlent

¹² Selon les rapports ECAM 2, 3 et 4, la région de Nord est la plus pauvre après celle de l'Extrême-Nord classé première. L'indice de pauvreté y est allé sans cesse croissant : 50,1% en 2001, 63,7% en 2007 et 67,3% en 2014. La région du Nord fournit à elle seule 20,1% des pauvres du pays. Les indicateurs de la pauvreté dans l'Adamaoua étaient de 48% en 2001, 52,9% en 2007 et 47,1% en 2014. À l'Est la courbe semble décroissante on est passé de 50,4% en 2007 à 30% en 2014. Cependant, la situation humanitaire due à l'afflux des réfugiés et déplacés internes exacerbe la précarité et la vulnérabilité de la région.

¹³ En effet d'après le rapport Ecam4, INS, 2016, la répartition de la population en fonction du milieu de résidence faisait état dans ces régions de 19,8% en zone urbaine pour la région de l'Adamaoua contre 80,2% en zone rurale. Dans la région de l'Est 18,8% de la population vit en milieu urbain et 81,2% en zone rurale. Dans la région du Nord : 11,6% de la population réside en milieu urbain tandis que 88,4% résident en zone rurale.

que depuis 2007, 90% des pauvres proviennent des zones rurales. La faiblesse de la mobilité résidentielle¹⁴ de ces populations entraîne la connaissance et une parfaite maîtrise par les jeunes de ces espaces ainsi que ceux environnants. Cette connaissance de l'environnement local constitue avec le chômage, la faiblesse du niveau d'instruction et l'absence de perspective de ces derniers, un excellent profil pour les groupes armés acteurs et bandits de grand chemin qui y sévissent.

L'hostilité de ces localités due aux conditions climatiques difficiles, l'environnement géographique et l'éloignement des villages renforcent l'insécurité. Ils consolident également les pratiques de prises d'otages dans la mesure où elle permet la disparition rapide des preneurs d'otage et rend difficile leur prise en chasse par les éléments des forces de l'ordre. Les preneurs d'otages usent ainsi de l'environnement géographique pour se déplacer et échapper aux forces de sécurité et se servent de la porosité des frontières pour transiter d'un pays à un autre. La forêt leur sert de camps pour établir leur opération et base secrètes pour garder les otages.

b- La relative présence de l'État en périphéries transfrontalières

L'une des causes du développement et de l'ancrage du phénomène de prise d'otages dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est Cameroun est la marginalisation des périphéries. Il s'agit des espaces ruraux transfrontaliers qui apparaissent très souvent comme des « no man's land », du fait des trafics de tous genres. Ces espaces enclavés et quasi clos souffrent d'un manque criant d'infrastructures et d'institutions étatiques. Les chefs traditionnels qui constituent des auxiliaires et relais de l'administration censée incarner l'État dans ces lieux reculés et quasi coupés du centre sont bien souvent impliqués dans les pratiques de prise d'otages¹⁵. Si la monopolisation et la totalisation de l'espace social dans ces régions semblent effectives au regard de l'organisation institutionnelle, administrative et politique de l'État, elles apparaissent toutefois relâchées¹⁶ dans ces espaces transfrontaliers devenus des sanctuaires d'insécurité. Entre circulation des armes légères, trafic d'êtres humains et porosité des frontières, ces zones bénéficient des conditions favorables au développement et à de la pratique de prise d'otage.

Sur le plan sécuritaire, ces espaces sont dotés de brigade et postes de police très peu équipés. Cependant, malgré le réaménagement territorial de l'armée qui a vu la création de nouvelles légions de gendarmerie et des secteurs militaires, l'organisation sécuritaire dans ces zones est restée sociale. Elle est assurée par des groupes d'individus organisés en comité de vigilance qui agissent en appui aux forces de défense. Ils sont devenus

¹⁴ D'après ECAM 4 la mobilité résidentielle est de 7,1% entre 2001 et 2014.

¹⁵ Saïbou (Issa), « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *op.cit.*

¹⁶ Sindjoun (Luc.), *L'État Ailleurs. Entre noyau dur et case vise*, paris, Economica, 2002.

quasi indispensables pour relever la sécurité dans ces arrondissements. Le rapport d'analyse « Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est » de 2017 est assez explicite dessus. Il y ressort que les comités de vigilances existent dans 85,7% des communes dans l'Adamaoua, à l'Est ils existent dans 88% de communes et au Nord dans 95,2% de communes.

La porosité des frontières et la difficulté liée à leur contrôle restent un facteur propice aux preneurs d'otages qui en usent à leur guise. La difficulté de l'État à structurer ces espaces frontaliers a pour conséquence le basculement de ces lieux en « zone grise ». On note également leur transformation en véritable « point chaud d'insécurité »¹⁷, caractérisé par le trafic d'êtres humains, l'insécurité foncière, le trafic d'armes légères, la contrebande et le vagabondage des groupes armés. Toutes ces activités illégales constituent des éléments de fertilisation et d'ancrage du phénomène de prise d'otage. Le relâchement de l'État dans ces espaces transfrontaliers favorise ainsi le développement d'activités de prise d'otages qui bénéficient de la porosité des frontières et du caractère défavorable du climat sécuritaire national et sous régional pour se mouvoir.

c- Le contexte de crise sécuritaire nationale et sous-régional

L'explosion de la situation sécuritaire due à la recrudescence des attaques de Boko Haram à l'extrême Nord du pays et l'enlisement de la crise centrafricaine a permis l'émergence du phénomène d'enlèvement et de prise d'otage dans ces régions. S'il est vrai que ce fait remonte au tournant des années 1990 avec la question des Zargina au Nord¹⁸, c'est au plus fort de la crise centrafricaine de 2013 que celui-ci a resurgi de manière plus exponentielle. Cette fois, avec pour principal foyer la région de l'Adamaoua et pour principales cibles les éleveurs et leurs familles. En effet, la crise politico-militaire en Centrafrique et la lutte contre Boko Haram ont entraîné une fragilisation de la sécurité dans ces trois régions et par conséquent favorisé la recrudescence des pratiques d'enlèvement avec prise d'otage.

D'abord ces deux crises interne et externe ont entraîné la prolifération et la circulation d'armes de guerre¹⁹ dans les aires protégées camerounaises. L'une des causes premières généralement évoquées est le braconnage à col blanc. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que ces armes servent au banditisme transfrontalier dont l'une des pratiques désormais adoptées est celle de l'enlèvement et de la prise d'otages. L'afflux des réfugiés et des déplacés internes conséquence de ces crises, ont engendrées une augmentation

¹⁷ Fiorina (Jean François), « La bande sahélo-saharienne en ébullition : Mali, Tchad, RCA...constitution d'un nouvel arc de crise » en ligne <http://notes-geopolitiques.com/wp-content/uploads/2014/06/CLES136.pdf>

¹⁸ Seignobos. (Christian.), op.cit., p.40.

¹⁹ « Insécurité : Prolifération des armées de guerres à l'Est », en ligne, l'œil du Sahel du 06 mars 2013, <http://www.Kongossa.fr/Societe/2646-banditisme-des-armes-et-des-munitions-saisies-a-bekoko-html>

de l'insécurité dans ces localités et favorisées une pression sur les terres et les infrastructures de base. Le Rapport 2018 sur le diagnostic pour le relèvement et la consolidation de la paix (RCP) dans ces régions, fait état de ce que les communes de l'Adamaoua sont principalement confrontées aux problèmes d'insécurité (69%) et de pression sur les terres (46%) ; celles de l'Est font également face aux problèmes d'insécurité (100%), mais aussi de pression sur les terres (77%) ou encore de pression sur les services d'éducation (71%). Au Nord, les communes ressentent plus les pressions sur les services de santé (22%) et sur les terres (22%). Ceci s'explique par le fait que plus de la majorité des réfugiés de ces localités vivent au sein de la population et très peu dans des camps d'accueils²⁰. Au-delà, les problèmes de famine qui résultent de cet afflux de personnes sont souvent source d'insécurité. Enfin, la porosité des frontières et le relâchement de la situation sécuritaire peuvent être relevés. Dans cette partie du pays dû à la mobilisation et à l'attention que suscitait la lutte contre le groupe djihadiste Boko Haram, l'instabilité en Centrafrique, ont entraîné une multiplication des incursions des groupes armés au sein des villages frontaliers. Notons que, même après la reconstruction politique au Tchad et en Centrafrique (après la crise de 2003), ces bandes armées ayant profité de l'usage des armes et de techniques de combats s'investissent dans l'économie de rançons. Ils pratiquent rapt et razzias apparemment plus rentables que les bienfaits de la reconstruction post-conflit.

Dans la région de l'Adamaoua, quatre des cinq départements²¹ sont affectés par le phénomène de prise d'otages avec pour épice centre le département de la Vina. Les enlèvements se font aussi bien en journée que dans la nuit, que ce soit en zone urbaine ou en campagne. Pour la seule année 2018, la région de l'Adamaoua a recensé 150 cas signalés de personnes enlevés, avec 69 cas enregistrés de prises d'otage contre 52 cas en 2017 pour 93 enlèvements²². Le rapport 2017 de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) faisait état de près d'un milliard de francs CFA versé à titre de rançons depuis 2016 pour la seule région de l'Adamaoua. Selon l'Association Mboscuda, qui regroupe les Mbororos, une communauté de nomades, entre 2015 et 2018, les éleveurs camerounais de l'Adamaoua ont payé plus de 2 milliards FCFA de rançons aux preneurs d'otages. Dans le département de la Vina, on a dénombré en 2018 : 36 enlèvements pour 92 personnes prises en otage. Ensuite vient

²⁰ Selon le Rapport d'analyse du Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est de décembre 2018 la proportion des communes où les réfugiés vivent principalement au sein de la population est plus élevée dans le Nord (89%), l'Adamaoua (85%) et à l'Est (82%). Notons que cet état de chose est dû aux continuités ethniques et culturelles de part et d'autre des frontières, souvent ses populations ont des familles de part et d'autre de la frontière et la continuité ethnique et culturelles facilite leur intégration sociale. Voir Rapport d'analyse du Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est de décembre 2018.

²¹ Seul le département du Mayo-Banyo reste épargné

²²<https://actucameroun.com/2019/10/23/prises-dotages-150-personnes-enlevees-en-2018-dans-ladamaoua/>

le département du Faro et Déo avec 27 personnes enlevées avec 21 cas signalés de prise d'otage. Ensuite vient le département du Mbéré avec 8 cas d'enlèvement avec 21 cas de prise d'otages. Et enfin, le département du Djérem avec 4 enlèvements pour 6 cas signalés de prise d'otage.

À l'Est, le rapport 2018 de la Commission Nationale des droits de l'Homme et des libertés sur l'état des droits de l'Homme fait état de deux incursions. L'une en date du 11 septembre 2017 et l'autre, du 23 septembre 2017. Au cours desquelles une jeune et sept éleveurs ont été enlevés. Si la situation est déclarée sous contrôle par l'autorité administrative, notons que les populations par peur de représailles, préfèrent ne pas porter plainte et choisissent de ne pas informer les autorités de ces enlèvements.

Au Nord, la situation est autant critique que dans les deux autres régions. En 2016 les prises d'otages étaient quasi quotidiennes²³. Les plus touchées restent les zones rurales transfrontalières avec pour épicerie l'arrondissement de Touboro, les localités transfrontalières de Migrants (migrant Nord et migrant Sud), Mbaimbougou et des localités de Bélél Mban-Rey.

1.2- La mécanique opérationnelle des preneurs d'otages

L'analyse du mode opératoire laisse entrevoir des pratiques similaires avec la diffusion de la terreur comme logique d'action (c). Cependant, avant d'examiner le mode opératoire de ces acteurs de la criminalité transfrontalière (b), il convient d'abord de les examiner et de les distinguer des autres acteurs du crime et de l'insécurité dans ces espaces (a).

a- Les acteurs de la prise d'otages

L'internationalisation de plus en plus croissante des dynamiques sociales, des mouvements et des enjeux sociaux²⁴ contribue à l'élargissement de la notion d'acteur des relations internationales²⁵. Appartenant à la catégorie des réseaux transnationaux et des individus, les preneurs d'otages font partie des principaux acteurs du banditisme, de la criminalité et de l'insécurité transfrontalières. Il s'agit pour la plupart du temps dans ces trois régions, des bandes armées, d'ex-rebelles centrafricains à l'Est, des bandits de grand chemin. Mais également, d'ex-coupeurs de route. Parmi ceux-ci, on trouve des ex-rebelles centrafricains, des ex-rebelles et mercenaires tchadiens, des bandes armées camerounaises et des « brebis galeuses » des forces de défense et de sécurité. Les

²³<https://docplayer.fr/147004347-Les-preneurs-d-otages-a-l-assaut-de-la-region-du-nord-une-cargaison-de-vinaigre-de-50-millions-fcfa-saisie-le-mbere-celebre-le-dga-de-l-enam.html>

²⁴ Badie (Bertrand.), *Le Temps des Humiliés. Pathologies des relations internationales*, Odile Jacob, Paris, 2014, p.173

²⁵ Voir Mandjem (Yves-Paul), « Les groupes djihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé, le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier de Thucydide*, n°27, Paris 2020, p.2

paysans et les éleveurs peuls nomades en font également partie. Ils sont éparpillés dans les zones transfrontalières par esprit revanchard ou pour cause de règlement de comptes.

Pour Issa Saïbou, il s'agit des anciens « coupeurs de routes » sont reconvertis en preneurs d'otages. Ils le sont du fait « ... des changements de la politique répressive de l'État et de l'apparition de nouvelles conjonctures criminogènes, lesquels disséminent de nouveaux vecteurs de l'agression et de nouveaux acteurs de la criminalité transfrontalière »²⁶. Dans cette logique, la prise d'otage sera une adaptation du mode opératoire des anciens coupeurs de route du fait de la répression État. Les preneurs d'otages ne sont donc pas des acteurs nouveaux, mais ces anciens coupeurs de routes qui ont adapté leurs actions à la conjoncture sécuritaire et à l'évolution de la société. En effet, initialement acteur de razzias, les voleurs de bétails vont se convertir en coupeurs de route du fait des risques liés au déplacement des troupeaux sur de longues distances. Le mode d'action de ceci va ainsi évoluer. Au regard de la riposte sécuritaire, il n'est plus question de trainer les troupeaux sur des kilomètres afin de les écouler. Ces voleurs de batailles devenus coupeurs de routes vont désormais s'intéresser aux marchands de bétail dont les gains seraient dépouillés sur le chemin du retour. La riposte des forces de défense et l'émergence des coopératives d'épargne et des banques, le phénomène Zargina va ainsi muter en prise d'otage avec demande rançon²⁷. Ainsi, ces anciens voleurs de batailles devenus coupeurs de route vont se transformer en preneurs d'otages avec le Tchad et la République centrafricaine comme principaux viviers d'hommes et d'armes²⁸.

La Centrafrique et le Tchad constituent donc les principaux foyers producteurs des preneurs d'otages qui sévissent dans ces régions. L'instabilité politique dans ces deux pays a contribué à une forme de criminalité qui mue au gré des changements de la politique répressive de l'État. C'est dire qu'en dehors de ces acteurs venus des pays étrangers notamment du Tchad et de la Centrafrique, on retrouve aussi dans ces bandes des Camerounais qui agissent en complicité ou en association avec des bandes étrangères venues des pays voisins. Ces bandes étrangères agissent en réaction contre des actes menés contre eux. Comme l'affirme Cyril MUSILA, ce sont en général, des paysans et des éleveurs peuls nomades, éparpillés dans les zones transfrontalières de ce pays, qui organisent des razzias transfrontalières. Ceci, dans l'optique de reconstituer

²⁶ Saïbou (Issa), op.cit.

²⁷ Ibid.

²⁸ En effet, depuis la guerre civile de 1966 et les différents régimes qui se sont succédés au pouvoir, tous au terme de rébellions, le Tchad sert de principal pourvoyeur d'hommes. Voir, Musila (Cyril), « Le banditisme transfrontalier et le vagabondage des groupes armés », fiches et dossiers, in www.irenees.net, visité le 11 mai à 18h05

le cheptel volé rendant ainsi plus inextricable la sociologie des victimes et des auteurs d'enlèvements²⁹.

Au regard de ces tragédiens à la fois nationaux qui agissent comme acteur, facilitateur ou complice et des étrangers, le phénomène de prise d'otage s'érige comme une dynamique qui s'inscrit dans le « ...registre de la transnationalité à travers les flux transnationaux et les dynamiques d'interdépendance qui traversent les territoires nationaux » ce qui rend difficile d'établir avec exactitude le profil de ces acteurs.

b- Le mode opératoire

D'après l'Association pour le développement social et culturel des Mbororo (Mboscuda), depuis 2015, plus de 300 Mbororo ont été pris en otage dans l'Adamaoua. Soixante-dix d'entre eux ont été tués, une trentaine a été sauvée par l'armée. Le reste, autrement dit la grande majorité, a recouvré la liberté contre le paiement de plus de 2 milliards de francs CFA de rançons soit plus de 3 millions d'euros³⁰. Cela atteste d'une organisation bien orchestrée par ces tisserands du désordre. Le mode opératoire des acteurs de la criminalité transfrontalière dans les trois régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord est quasiment le même. Il diffère en ce sens que, dans la région de l'Est, la pratique est pour l'essentiel orchestrée par les groupes rebelles centrafricains. Au début de leurs actions en 2014, ils entendaient faire pression sur le gouvernement camerounais afin d'obtenir la libération d'un des leurs, un chef rebelle nommé de Martin Koumtamadj (Miskine). Ici, les attaques semblent ne pas avoir de cibles privilégiées. On note qu'en mai 2014, un groupe de combattants centrafricains avait enlevé dix-huit personnes dans un bus de transport public à Yoko-Siré, à 8 kms de Garoua-Boulaï. En septembre de la même année, ce fut l'enlèvement de neuf civils, dont un chef de village. Le 25 novembre c'était trois enfants qui furent enlevés. Plus tard le 11 septembre 2017 dans le village Mempoué à 58 km de Yokadouma. Il s'agit du chef-lieu du département de la Boumba-et-Ngoko, sur la route de Mboy 2, village camerounais frontalier avec la République centrafricaine (RCA). Là-bas, c'est la fille d'un employé de la société dénommée Compagnie forestière du Cameroun (CFC) qui fut enlevée. Ceci, après avoir tenté d'obtenir de l'argent auprès des employés de la société en question. Le 23 septembre de la même année, ce sont des éleveurs qui sont visés dans le village de Koya, situé dans l'Arrondissement de Kette, proche de la frontière Cameroun République centrafricaine (RCA).

Les preneurs d'otages semblent employer le même mode opératoire dans la région de l'Adamaoua et du Nord. Armés de fusils d'assaut, ils s'introduisent chez les victimes en

²⁹Ibid.

³⁰ Kouagheu (Josiane), « Au Cameroun les kidnappings d'éleveurs sèment la désolation dans l'Adamaoua, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/07/au-cameroun-les-kidnappings-d-eleveurs-sement-la-desolation-dans-l-adamaoua_6072248_3212.html, visité le 29 mars 2021.

s'appuyant sur leurs informateurs issus des populations. Ils opèrent en général dans la nuit, procèdent aux enlèvements et mettent des numéros de téléphone à la disposition des familles pour les joindre directement³¹ aux fins de négociations. Ce processus a été observé et parfaitement respecté dans l'Adamaoua. Ce furent notamment les cas dans la localité de Madjele, arrondissement de Ngan-Ha où sept personnes sont tombées sous les mailles des preneurs d'otages³², pareillement dans la région du Nord dans les localités de Demsa en 2019. À Toubouro en 2016, 20 personnes sont enlevées en deux mois³³. Le succès de leurs opérations est dû à leur parfaite maîtrise du terrain et de leurs cibles grâce aux informations des relais locaux acquis à leur cause. Kildadji Boukar, gouverneur de la région de l'Adamaoua le fait remarquer en affirmant que : « ce sont ces relais locaux qui guident les malfrats et leur donnent toutes les informations sur nos populations, nos éleveurs. Sur ce plan, nous avons demandé aux chefs traditionnels d'identifier les personnes susceptibles de jouer ce rôle de complicité dans leurs localités »³⁴, propos que partage également le Lamido de Demsa dans la région du Nord en déclarant que : « mon intime conviction est que ces malfrats bénéficient largement de complicités au sein de la population. Sinon comment comprendre un certain nombre de choses ? Personne ne peut venir de si loin et connaître le moindre fait et geste des habitants, encore moins maîtriser la moindre ruelle du quartier »³⁵.

c- Diffusion de la terreur comme moyen d'action : la peur comme modalité de succès et de pérennité du phénomène

L'un des usages des preneurs d'otage est la diffusion de la terreur aussi bien dans leurs mises en scène lors des enlèvements que dans le cadre du respect de leur consigne par les victimes. En ce qui concerne la diffusion de la violence dans la mise en scène de l'enlèvement, elle est d'abord morale, dissuasive à travers les armes qu'arborent les

³¹ Les membres de familles (généralement le père ou le chef de famille lorsque les enfants de celui-ci sont enlevés) sont souvent directement joints par les ravisseurs qui obtiennent leurs numéros de téléphones des otages, comme le témoignent ces propos de Nono Marcel Flaubert dont les enfants ont été enlevés : « ils m'ont téléphoné par deux fois dans la journée du 6 août 2016 avec un numéro Nexttel: très tôt le matin et à 11 heures 45 minutes. Ils disent attendre la somme de 100.000.000 FCFA dans un bref délai... », Voir, Nkoussa (Jean-M) « Cameroun-Insécurité : des ravisseurs exigent 100 millions de FCFA pour la libération d'une famille à Touboro », en ligne, www.Cameroun-Info.Net, visité le 11 février 2019 à 14h.

³² Lary (Joss), « Cameroun-prises d'otages : sept personnes enlevées dans l'Adamaoua », www.237actu.com, visité le 11 février 2019 à 14h 17.

³³ <http://www.camerounlink.com/mobileen/?SessionID=L5HR0SIZ5GIJS0NTGQJ9IXQNWT8ROD&c1=&c2=&bnid=2&nid=94654&cat=0&kat=4>, visité le 02 mars 2019 à 22h.

³⁴ Ibid.

³⁵ Batan (Issa), « Les preneurs d'otages à l'assaut de la région du Nord », *L'œil du Sabel* n°1184 du lundi 25 février 2019. p.3.

preneurs d'otages³⁶ et leurs effectifs³⁷. Ensuite, elle est verbale à travers l'agressivité dans le langage, les menaces permanentes. Enfin, elle est physique à travers la brutalité dont font usage les preneurs d'otage.

Pour ce qui est de la violence en cas de non-respect des consignes, elle est physique et très souvent fatale. Comme en témoigne l'ex-otage Alhadji Bouba Djaouro « ...lorsqu'ils se sont rendu compte que les 06 millions de rançons ne seraient pas payées, j'ai été bastonné sauvagement et je n'arrivais presque plus à m'alimenter. Je m'affaiblissais de jour en jour et j'ai fini par tomber malade... »³⁸. On note également l'exécution des victimes qui résistent à leur assaillant. Cette diffusion de la terreur passe parfois par l'exécution des otages en cas de non-paiement de la rançon³⁹. D'après le général Divine Ekongwese, commandant de la 3^e région de Gendarmerie, il s'agit d'agriculteurs qui avaient été enlevés dans le village. Les victimes avaient été enlevées et leurs ravisseurs demandaient une rançon « sinon, ils devraient être exécutés »⁴⁰. Ce fut également le cas, le 22 décembre 2018, dans l'arrondissement de Tibati du département du Lom et Djérem où les corps sans vie de trois éleveurs peuls avaient été retrouvés. Les victimes avaient été enlevées deux jours plus tôt avant que les ravisseurs ne les aient exécutés puis abandonnés en brousse. D'après le maire de Tibati, Mohamane Dairou, les ravisseurs les ont tués à la suite d'une négociation qui a mal tourné⁴¹. Au total en 2018, 11 otages avaient été tués par leurs ravisseurs, dont six dans le département de la Vina, trois dans le Lom et Djérem et deux dans le Faro et Déo⁴². La Commission nationale des Droits de l'homme et des libertés relevait 13 décès dans la même région en 2017. Selon le rapport de l'association de Mbororo (Mboscuda,) de 2015 à 2018, 70 otages ont été exécutés par leurs ravisseurs.

Dans la région du Nord, le constat est le même, la diffusion de la terreur est la marque de fabrique de ces acteurs de la criminalité. En effet, le 12 octobre 2017, armées de kalachnikovs, une quinzaine des personnes ont fait irruption dans la localité de Kades dans le département de Touboro et ont kidnappé⁴³. Les mêmes sources indiquent que

³⁶ Des armes que guerres en générale de marque AK-47, Kalachnikovs, Galils, PA, une arme de fabrication artisanale, des grenades comme en témoigne les saisies faites par les forces de défenses.

³⁷ Les preneurs d'otage agissent généralement en groupes et en bandes.

³⁸ Batan (Issa), op.cit.

³⁹ Ce fut le cas des 11 corps repêchés dans les eaux dans la localité de Yarang, dans le département du Mbere, région de l'Adamaoua du Cameroun en janvier 2019. Voir Kum (Peter), « onze corps repêchés des eaux dans la région de l'Adamaoua », www.aa.com du 13 janvier 2019.

⁴⁰ Ibid.,

⁴¹ « Cameroun : trois civils tués par des preneurs d'otages dans l'Adamaoua » *Le courrier du Vietnam* en ligne, www.lecourrier.vn, vu le 11 mai 2020

⁴² <https://actucameroun.com/2019/10/23/prises-dotages-150-personnes-enlevees-en-2018-dans-ladamaoua/>

⁴³ Ndoumbé (Nathan), « Grand banditisme – Nord (Touboro) : Des ravisseurs exécutent un otage et menacent de tuer quatre autres si une rançon de 35 millions n'est pas versée ce weekend », *Actu Cameroun* 20 octobre 2017, <https://actucameroun.com>

les preneurs avaient laissé un contact téléphonique où les familles des otages devaient les contacter pour le versement d'une rançon de 35 millions de FCFA. Une semaine après dans la nuit du 17 octobre 2017, l'un des otages a été exécuté par les ravisseurs. Son corps a été envoyé à Kades avec un message selon lequel, les quatre autres otages seront exécutés le lundi 23 octobre si la rançon de 35 millions n'était pas versée le weekend⁴⁴ suivant.

Dans la région de l'Est, la pratique est la même. Le 23 septembre 2017, des hommes armés présentés comme étant des rebelles centrafricains effectuèrent une incursion dans le village de Koya, située dans l'arrondissement de Kette, proche de la frontière du Cameroun et la République centrafricaine. À leur passage, sept éleveurs furent enlevés et trois d'entre eux furent exécutés⁴⁵.

C'est fort de cette terreur que les populations par peur de représailles consentent à traiter en catimini avec ces acteurs de la criminalité. Ce qui participe au renforcement et à l'ancrage du phénomène et rend difficile la possibilité d'avoir des statistiques réelles sur cette pratique.

2- Le processus d'endiguement du phénomène : les mesures de riposte et les limites d'actions gouvernementales

Les autorités camerounaises affirment être décidées à mettre fin à cette pratique qui crée un manque à gagner à l'économie locale et nationale, appauvrit les familles et entraîne des pertes en vies humaines sans compter les risques de financement du terrorisme. À l'occasion de la cérémonie de triomphe de la 36^e promotion de l'École Militaire Interarmées (ÉMIA), le 18 janvier 2019, le chef de l'État a instruit le déploiement d'une unité de la gendarmerie spécialisée sur le théâtre des opérations. Une décision qui ouvre la brèche des initiatives engagées par l'État contre ce phénomène.

2.1- L'action des autorités administratives et de forces de défense

Au regard de la permanence du phénomène de prise d'otages dans les régions de l'Adamaoua et sa propagation dans la région du Nord et de l'Est, le gouvernement a organisé des actions à un triple niveau pour apporter des réponses. En effet, ces actions sont menées par l'autorité administrative (a), les forces de défense (b) et par la population à travers les comités de vigilance dans les quartiers et villages (c).

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ « Des rebelles centrafricains font monter l'insécurité dans la région de l'Est-Cameroun », <https://www.investiraucameroun.com/droit/2609-9489-des-rebelles-centrafricains-font-monter-linsecurite-dans-la-region-de-l-est-cameroun>

a- L'action des autorités administratives

Cette action est menée du sommet de l'État jusqu'à l'échelon local (gouverneurs, préfets et sous-préfets). En effet, le chef de l'État évoquait déjà la question dans son discours à l'occasion de la cérémonie de triomphe de la 36^e promotion de l'École militaire interarmées (ÉMIA), le 18 janvier 2019. Discours dans lequel le président de la République rappelait, qu'il avait donné des instructions fermes aux forces de défense et de sécurité, pour mettre un terme à ces agissements répréhensibles⁴⁶ ! Quelques jours plus tard, un premier contingent de 30 gendarmes (sur les 130 annoncés) du groupement polyvalent d'intervention de la Gendarmerie nationale (GPIGN) quittait Yaoundé le 30 janvier.

Cette action sera suivie par une visite de quatre jours du ministre de l'Administration territoriale le 4 février 2019. Durant cette visite, le MINAT a passé un message de réconfort aux populations en annonçant que ces acteurs de la criminalité seront « ... traqués jusqu'à leur dernier retranchement⁴⁷ ». Il a par ailleurs appelé la population à collaborer avec les autorités en dénonçant les complices. Le ministre n'a d'ailleurs pas manqué de mettre en garde contre les actes de complicité : « Je voudrais à la suite du Chef de l'État, mettre en garde toutes les complicités de ce grand banditisme que l'État ne sera pas complaisant à leur endroit »⁴⁸.

Afin de rétablir la confiance au sein des populations et de témoigner la solidarité du gouvernement, les victimes d'otages et les déplacées recevront l'aide humanitaire du couple présidentiel composée des matelas et de produits de première nécessité. Un soutien matériel et financier sera également apporté aux comités de vigilance. Par ailleurs, le ministre tiendra plusieurs réunions avec les autorités administratives, les forces de sécurité et défense, les chefs traditionnels, les élites et d'autres forces de la région afin de remédier à la situation. À la fin des travaux, il sera retenu comme solution, la régulation des horaires de circulation des engins à deux roues dans les villages, et le renforcement des comités de vigilance⁴⁹. Ainsi, le 27 février 2019, il sera désormais interdit aux motocyclettes de circuler dans les villes et villages de l'Adamaoua entre 20h et 6h.

⁴⁶ Paul Biya, « Discours prononcé à l'occasion de la cérémonie de triomphe de la 36^e promotion de l'École Militaire Interarmées (EMIA) », le 18 janvier 2019.

⁴⁷ CRTV, « Déclaration de ATanga Nji, ministre de l'administration territorial au journal télévisé », 04 février 2019.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Pomte (Yannick), « Cameroun : lutte contre la prise d'otages : les motocyclettes interdites de circulation entre 20h et 6h : Cameroon », <https://www.camer.be/73455/11:1/cameroun-lutte-contre-la-prise-dotages-les-motocyclettes-interdites-de-circulation-entre-20h-et-6h-cameroon.html#>

Dans la région du Nord, les autorités administratives et les chefs traditionnels continuent de veiller au grain. Avec l'aide de la police et de forces de défense, des opérations sur le terrain et dans les arrondissements concernés sont permanemment lancées. Le 14 août 2016, pour raccompagner le maire après 15 jours de captivité, le gouverneur de la région du Nord mettait en garde contre les preneurs d'otages et annonçait une série d'actions : « je voudrais saisir cette opportunité pour rappeler à l'attention de ceux qui ont choisi de faire fortune dans la promotion des actes d'insécurité, notamment les enlèvements, que les choses vont désormais changer... que les populations ne soient pas surprises de voir dans les prochains jours des hélicoptères de combat qui survoleront au-dessus d'elle. C'est pour renforcer la sécurité des biens et des personnes »⁵⁰. C'est ainsi que le 23 août de la même année, sous la conduite du préfet du Mayo-Rey, une équipe mixte des forces de l'ordre a été mobilisée. Elle était composée de policiers, gendarmes, militaires et des éléments du BIM (Bataillon d'Infanterie Motorisée) ont investi l'arrondissement de Touboro. Les éléments du BIR (Bataillon d'Intervention Rapide) engageront également des opérations similaires en mettant à contribution des vols aériens.⁵¹

Dans la région de l'Est, on note également plusieurs actions. L'une d'elles est la création d'un secteur militaire en 2014 (huitième secteur militaire) à la faveur du décret n°2014/308 du 14 août 2014 ? Il portait modification du décret n°2001/180 du 25 juillet 2001. Lui-même, portant réorganisation du commandement militaire territorial. Celui-ci avait pour poste de commandement Bertoua. Ce nouveau secteur militaire réorganisait les forces de combat à la faveur du décret n°2018/148 du 21 février 2018 avec l'affectation de la 12^e brigade d'infanterie motorisée dont le poste de commandement est fixé à Bertoua. Cette action du chef de l'État s'inscrit dans la dynamique de mettre fin au climat d'insécurité générale dans la région. Elle vise également à sécuriser les populations et leurs biens, mais aussi de favoriser la réalisation de projets prévus dans cette région en créant des conditions favorables pour attirer les investisseurs et les touristes. Sur le terrain, on note la visite de travail du ministre de l'Administration le 24 octobre 2019. Visite au cours de laquelle le ministre félicitait les autorités de la région pour la réduction des agressions et la neutralisation des coupeurs de route tout en leur demandant de rester vigilantes. Il va par ailleurs exiger « aux autorités judiciaires de faire leur travail avec toute la rigueur nécessaire lorsque ces délinquants [...] sont mis à leurs dispositions. Il faut mettre hors d'état de nuire les groupes du crime organisé... »⁵².

⁵⁰ Nkoussa. M (Jean), « Cameroun - Lutte contre l'insécurité : 290 personnes interpellées à Touboro (Nord) » Cameroon-Info.Net du 25 août 2016, <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-lutte-contre-linsecurite-290-personnes-interpellees-a-touboro-nord-268779.html>

⁵¹ Ibid.

⁵² Rousseau (Joel), « Région de l'Est, le Minat appelle à la vigilance », <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/28749/en.html/region-de-l-est-le-minat-appelle-la>.

b- L'action des forces de défense

Dans la région de l'Adamaoua, l'action des forces de défense sur le terrain s'est très vite fait ressentir. Notamment, après l'arrivée et le déploiement sur le terrain des 130 soldats du groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale (GPIGN) tel qu'annoncé par le président de la République le 18 janvier 2019. Le bilan cinq mois plus tard fait état d'un retour progressif au calme, avec 26 otages libérés. Cette action sur le terrain se caractérise en général par des opérations de surveillance avec la mise sur pied des patrouilles mobiles, des interventions une fois l'alerte donnée, des opérations de ratissage. En 2018, on a enregistré 14 accrochages et embuscades, neutralisation de 12 malfrats, d'une soixantaine de malfrats mis à la disposition de la gendarmerie, 145 otages libérés. Dans cette région les forces déployées sur le terrain sont constituées de la gendarmerie renforcée en 2019. Cela a été fait par le détachement de 130 gendarmes du groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale (GPIGN), le 5^e Bataillon d'intervention rapide (BIR) et la 31^e Brigade d'infanterie motorisée (BRIM).

Dans la région du Nord comme dans celle de l'Adamaoua les opérations des forces de défense se résument en des opérations de surveillance. Elles sont menées à travers des patrouilles mobiles. Se font également des interventions ou des opérations de ratissage à l'exemple de celles du 18 octobre 2019, menées par le bataillon d'infanterie motorisée (BIM). Cette dernière aura permis de démanteler le redoutable gang de preneurs d'otages qui opérait entre le Mayo-Rey et le Tchad. Cette opération permit également de découvrir une cache d'armes près du Mont Bigao, localité située dans le département du Mayo-Rey dans la région du Nord⁵³.

La présence militaire est renforcée à la faveur du décret n°2014/308 du 14 août 2014 portant modification du décret n°2001/180 du 25 juillet 2001 portant réorganisation du commandement militaire territorial. Il crée une quatrième région militaire interarmées (RMIA4) à l'extrême Nord avec pour ressort territorial la région de l'Extrême-Nord et département du Mayo-Louti dans la région du Nord. Ce qui a permis de libérer la chaîne de commandement et de mieux contrôler la zone dans la mesure où avant cette date les trois régions à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord appartenaient à la même région militaire.

Cette « décongestion militaire » apparaît importante aussi bien sur le plan tactique que sur celui opérationnel car, non seulement elle permet de renforcer le dispositif sécuritaire, mais également dans la mesure où ces trois circonscriptions administratives ne connaissent pas les mêmes problèmes d'insécurité. L'extrême-nord est confronté au problème lié aux actes terroristes du groupe djihadiste Boko Haram tandis que la région

⁵³ <https://actucameroun.com/2019/10/22/mbaimboum-deux-ravisseurs-abattus-par-le-bim/>

du Nord et celle de l'Adamaoua sont frappées par les pratiques d'enlèvement avec demande de rançon. Cela permet d'éviter toute dispersion et renforce l'efficacité opérationnelle dans la mesure où chaque commandement opérationnel est fixé sur son objectif.

Dans la région de l'Est le renforcement de la présence militaire en 2014⁵⁴ puis en 2018⁵⁵, a permis de réduire le phénomène de prise d'otage et des incursions des bandes armées venues de la Centrafrique voisine. Comme l'a affirmé le gouverneur de la région le 13 juin 2018 à la suite d'une double réunion de coordination administrative et du comité de coordination du maintien de la paix et la sécurité « ... nous avons de moins en moins d'infiltrations en territoire camerounais. Le nombre de prises d'otage a diminué, mais nous restons vigilants »⁵⁶.

Dans cette région, les forces de défense et de sécurité ont été renforcées avec l'affectation des forces de combat de l'armée de terre. Celles-ci comprennent désormais les formations suivantes : la 12^e brigade d'infanterie motorisée dont le poste de commandement est à Bertoua. Elle comprend : un état-major ; le 12^e bataillon de commandement et de soutien (12^e BCS) avec poste de commandement à Bertoua ; le 14^e bataillon d'infanterie motorisée (14^e BIM), avec poste de commandement à Bertoua formé par transformation de l'ancien 12^e bataillon d'infanterie motorisée ; le 15^e bataillon d'infanterie motorisée (15^e BIM), avec poste de commandement à Yokadouma formé par transformation de l'ancien 13^e bataillon d'infanterie motorisée ; le 16^e bataillon d'infanterie motorisée (16^e BIM), avec poste de commandement à Garoua-Boulai ; le 12^e bataillon d'appui (12^e BA), avec poste de commandement à Bertoua.

c- Les comités de vigilance

S'il est vrai que l'existence des comités de vigilance traduit une défaillance de l'État et suscite des questionnements quant à leur démobilisation⁵⁷, ces groupes de « défense civile » jouent un rôle important. Ce rôle est appréciable et encouragé à la fois par les autorités administratives, les forces de défense et les populations⁵⁸.

⁵⁴ À la faveur de du décret n°2014/308 du 14 août 2014 portant modification du décret n°2001/180 du 25 juillet 2001 portant réorganisation du commandement militaire territorial.

⁵⁵ À la faveur du décret n°2018/148 du 21 février 2018 portant modification du décret n°2014/308 du 14 août 2014 modifiant le décret n°2001/180 du 25 juillet 2001 portant réorganisation du commandement militaire territorial

⁵⁶<https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/20066/fr.html/region-de-lest-la-situation-securitaire-sous-contrôle>

⁵⁷*International Crisis Group* : « Une arme à double tranchant : comité de vigilance et contre-insurrection Africaine », le rapport n°251/ Africa du 07 septembre 2017.

⁵⁸ Fanyim (Gaïus), « Les comités de vigilance comme acteurs de la lutte contre Boko Haram au Cameroun », *Res Militaris*, vol.9, n°1, Winter-Spring/Hiver Printemps 2019.

En effet, au-delà des de leur valorisation par le gouvernement à travers des appuis matériels (motos, casques) et financiers, les comités de vigilance ou groupes de défense civile sont appréciés par les populations. D'ailleurs, le rapport d'analyse pour le relèvement et la consolidation de la paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est est clair. Les avis des ménages concernant la structure qui assure principalement la sécurité dans leurs localités divergent. Dans la région du Nord on constate une plus grande implication des groupes d'autodéfense à la sécurisation des populations avec 41.5%, devant l'armée, les forces de police et la gendarmerie nationale. Dans la région de l'Est, le classement est pareil les comités de vigilance sont plus fréquemment cités (36.5%) devant les forces de défense et de sécurité. Dans la région de l'Adamaoua, ces groupes de défense civile occupent la deuxième place (19.1%) derrière la police (20.7%)⁵⁹. L'enquête a également recueilli les avis des ménages sur les actions prioritaires à mener pour améliorer la sécurité dans les localités. Il ressort de l'avis des populations que les principales priorités pour améliorer la sécurité dans leur localité et sont, par ordre d'importance selon les régions énumérées ainsi qu'il suit : dans la région de l'Est ; la création de plus de groupes d'autodéfense (26.6%), l'octroi de plus de moyens aux groupes d'autodéfense (17.4%), le renforcement des effectifs de l'armée (21.2%) et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie (22.6%). Dans la région du Nord ; la création de plus de groupes d'autodéfense (19.5%), l'octroi de plus de moyens aux groupes d'autodéfense (34.8%), le renforcement des effectifs de l'armée (25.9%) et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie (14.5%). Dans la région de l'Adamaoua ; la création de plus de groupes d'autodéfense (14.6%), l'octroi de plus de moyens aux groupes d'autodéfense (12.5%), le renforcement des effectifs de l'armée (26%) et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie (28.4%)⁶⁰.

Sur le plan stratégique et opérationnel, les comités jouent en effet un rôle important. Ils participent à la défense et à la sécurisation du territoire. Ils sont devenus un véritable « atout stratégique en matière de renseignement prévisionnel et de surveillance (ils maîtrisent leur environnement mieux que les militaires et autorités administratives) »⁶¹. Ils donnent sens au concept de défense populaire à travers leur contribution aux efforts de guerre et à la résilience économique du pays⁶². Les comités sont généralement

⁵⁹ Rapport pour le relèvement de la consolidation de la paix, décembre 2018, (Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages suivant l'entité qui assure principalement la sécurité, selon la région), p.47

⁶⁰ Ibid., voir Tableau 5.14: Répartition (%) des ménages suivant la principale priorité pour améliorer la sécurité dans leur localité, selon la région, p.49

⁶¹ Ekwembwe Mesumbe (Raymond), « Restaurer l'autorité de l'Etat en frontière : l'apport des comités de vigilance dans la lutte contre Boko Haram au Cameroun », <https://s3-southeast-2.amazonaws.com>

⁶² Ntuda Ebode (Joseph Vincent), « La politique de défense du Cameroun : Evolution du concept d'emploi des forces et perspectives », *Revue Défense nationale*, Janvier 2011, voir également, Saïbou (Issa), « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, Kaliao », *Revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Maroua*, Numéro Spécial, 2014.

présentés comme des groupes d'autodéfense constitués par la population et prépositionnés dans des points stratégiques. Ils y sont pour assurer la collecte du renseignement, la reconnaissance, la surveillance et le contrôle de certaines localités. Ils jouent un rôle important dans la sécurisation et la défense du territoire en général et dans la lutte contre la menace du banditisme transfrontalier et le phénomène des prises d'otage en particulier.

Cependant, si ces groupes de défense civile suscitent des craintes quand leur rôle et quant au danger de leur démobilisation, ils apparaissent toute fois comme « un mal nécessaire ». Leur mission est encadrée par les autorités administratives au plan stratégique, et par les autorités traditionnelles et sécuritaires au plan opérationnel. Cela suppose que dans leur mobilisation, ils connaissent l'étendue de leurs devoirs et de leurs obligations envers les populations.

2.2- Les limites de l'action gouvernementale

Il s'agit des difficultés que le gouvernement rencontre dans l'opérationnalisation de ses actions et qui rendent celles-ci moins efficaces. Ces limites s'observent aussi bien sur le plan social(a), politico-administratif (b) que sur le plan militaire (c).

a- Sur plan social

Dans les trois régions étudiées, l'une des principales causes limitant l'action du gouvernement et des forces de défense et de sécurité est le manque de collaboration de la population. La synergie armée-nation tant recherchée⁶³ par le gouvernement apparaît illusoire. Deux principales raisons permettent d'expliquer cette difficile synergie entre l'armée et la nation, pourtant gage d'une plus grande efficacité dans les opérations. Dans cette veine on a l'abus d'autorité et les rackets dont font souvent preuve certains éléments des forces de défense et de sécurité. Les consignes données par le lieutenant-colonel Kola, commandant du groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale (GPIGN) lors du départ d'un contingent de trente hommes pour renforcer la sécurité dans l'Adamaoua prévenaient ceux-ci contre ce type d'exactions. En effet, dans son discours, il recommandait à ses hommes d'adopter des comportements exemplaires afin de créer la confiance au sein de la population : « ... le problème étant une question sécuritaire et la menace se trouvant au sein de la population, le seul moyen d'accomplir cette mission est d'être en symbiose et en

⁶³ Au regard des différentes célébrations de l'unité nationale, on peut noter depuis bientôt dix ans une volonté du gouvernement à créer une union sacrée armée. En 2017, on notait comme thème de la célébration « armée et nation, en parfaite synergie pour un Cameroun unis dans sa diversité, attaché aux idéaux de paix de stabilité et de prospérité » en 2016 le thème portait sur « Forces de défense et forces vives de la Nation, ensemble pour lutter contre le terrorisme la préservation de la paix et l'intégrité territoriale », en 2015, la 43^e édition portait sur « Forces de défense en synergie avec les forces vives de la nation, pour relever les défis sécuritaires et la stabilité au Cameroun et en Afrique centrale »...

synergie avec cette population. Pour cela, vous devez vous défaire d'un certain nombre de comportements déviants. Notamment des rackets, des violences inutiles, des actions isolées qui ne sont pas ordonnées par votre hiérarchie »⁶⁴. Ces comportements entraînent généralement au sein de la population civile une crise de confiance vis-à-vis des « hommes en tenue ». Ils sont ainsi étiquetés comme violents, donneurs d'ordres, corrompus (« mange-mille »), ce qui crée un sentiment de crainte et l'idée que ces derniers ne font pas leur travail. Au regard de l'importance de la synergie armée-Nation dans la lutte contre l'insécurité en général et la pratique d'enlèvement avec prise d'otages, l'armée camerounaise s'est lancée dans des politiques de reconquêtes. Elles se manifestent par le biais des actions sociales visant à restaurer la confiance. C'est ainsi qu'elle pratique très souvent des actions civilo-militaires dans le pays⁶⁵.

Envahies par la peur, les victimes, par crainte de représailles, agissent sans en informer les autorités. La terreur que diffusent les preneurs d'otages à travers leurs actions et menaces, et la crainte de voir ces derniers les mettre en exécution entraîne chez les victimes un sentiment de frayeur. Ce sentiment les conduit à négocier en catimini sans en informer les autorités administratives et les forces de défense et de sécurité. Ce manque de communication aux autorités administratives et aux forces de défense découle également de l'implication de certains auxiliaires de l'administration (chef traditionnel et chef de quartier). Ne maîtrisant pas la chaîne de connivence et face aux menaces de ces acteurs du crime organisé, certaines populations décident ne pas porter l'affaire à l'attention des autorités.

b- Sur le plan politico-administratif

L'une des principales raisons politico-administratives liées à la prise d'otage qui limite les actions opérationnelles est l'immensité de ces régions. En effet, les régions affectées par les phénomènes de prise d'otages et de demandes de rançon comptent parmi les plus vastes du pays⁶⁶ et les effectifs affectés sur le plan sécuritaire sont très souvent insuffisants et sous-équipés. L'étendue de ces régions rend difficile le quadrillage

⁶⁴ Mbohou (Azize), « Insécurité dans l'Adamaoua, 130 gendarmes en mission » : <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/23926/fr.html>.

⁶⁵ Ces actions concernent tous les secteurs (sanitaire, éducatif, infrastructurelle...). On peut citer dans l'Adamaoua une récompense de neuf cent mille francs offerts aux membres des comités de vigilances voir l'œil du Sahel du 10 mai 2019, Voir également « Cameroun-Récompense : Le Bataillon d'intervention rapide (BIR) offre 900 000 FCFA à des membres de comité de vigilance dans l'Adamaoua », <https://actu.cameroon.cm> la distribution des produits de premières nécessités à la population, voir Actu-Cameroun du 2019, ou encore la distribution des kits hygiéniques dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19 certains villages voir Kounou (Louis), « Lutte contre le coronavirus : le BIR arme les populations », www.Cameroon-tribune.com.

⁶⁶ La région du Nord compte : 66 090 km² de superficie, région de l'Adamaoua Superficie : 63 701 km², la région de l'Est quand elle : 109 002 km² de superficie

sécuritaire de ces espaces. Les zones rurales et transfrontalières sont les plus touchées⁶⁷. L'enclavement dont elles font preuve et le manque d'infrastructures de base rendent difficiles les actions sur le terrain. La faible présence de l'État dans ces espaces se traduit par « des brigades peu étoffées »⁶⁸ face à des acteurs du crime qui opèrent en groupe de dizaines. De surcroît, ces acteurs sont équipés d'armes de guerre et de grenades ; ce qui entrave davantage la capacité d'endiguer ce phénomène. La pauvreté ambiante dans ces espaces facilite le recrutement au sein de la population et des complicités au sein de celle-ci. Certains auxiliaires de l'administration (chef de quartier, chef de village) y sont très souvent impliqués. La sous-scolarisation et le manque de perspectives pour la jeunesse favorisent l'émergence de ces groupes au sein de la population. L'offre de l'économie de la rançon apparaît ici comme une logique économique mercantile⁶⁹. La porosité des frontières facilite les incursions et la faible présence des forces de sécurité dans ces espaces aide à l'évaporation rapide de ces « bandits ». On peut comprendre la volonté de l'État de renforcer son dispositif sécuritaire dans ces zones notamment dans la région de l'Est victime d'incursions répétées et d'enlèvements de la part des rebelles centrafricains⁷⁰.

Bien plus, la corruption et la mal-gouvernance dans la gestion (appuis financier du gouvernement) de ces comités de vigilances constituent un danger⁷¹ dans espaces où sont créées des allégeances « sub-étatiques » notamment au sein des organisations ethniques et culturelles. Elles ont contribué à diminuer la confiance et à renforcer la solidarité ethnique et culturelle ce qui expliquerait en partie, les complicités et l'absence de dénonciation.

c- Sur plan militaire

Sur le plan militaire, le gouvernement est limité dans son action par le manque de synergie tant recherchée avec sa population. En effet, on note une lente et difficile collaboration des populations avec les forces de défense et de sécurité. Les populations ne dénoncent pas. Si elles sont quelques fois impliquées en tant qu'actrices ou

⁶⁷ Voir rapport sur l'état des droits de l'Homme au Cameroun, Commission nationale des Droits de l'Homme et de liberté, 2017, p.19

⁶⁸ Ntuda Ebodé (Joseph. Vincent), « L'insécurité transfrontalière dans la zone RCA - Tchad - Cameroun et l'initiative tripartite », in Ntuda Ebodé (dir), *Piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, presses universitaires d'Afrique, 2010, pp.149-158

⁶⁹ Fiorina (Jean-François), « Géopolitique du kidnapping : l'économie de la rançon en plein essor », *CLES-Comprendre Les Enjeux Stratégiques*, note hebdomadaire n°112, 19 septembre 2013, pp.1-3.

⁷⁰ Nous l'avons cité plus haut les mesures prise depuis 2014, notamment à travers le décret N°2014/308 du 14 août 2014 et le décret n°2018/148 du 21 février 2018, qui ont permis la création et l'opérationnalisation du huitième secteur militaire dans la région de l'Est. Ces décrets ont également réduit la zone de commandement et d'action de la 4ème légion militaire dans les régions de l'Adamaoua et du Nord à l'exception du département du Mayo-Rey. Le détachement de 130 éléments du Groupement polyvalent d'intervention de la Gendarmerie nationale dans la région de l'Adamaoua.

⁷¹ Lire « Adamaoua : où est passé l'argent des comités de vigilance ? », [http// : www.camer.be](http://www.camer.be), visité le 25 février 2017 à 23h 45min.

complices (éclaireurs), d'autres par peur de représailles ou par manque de confiance n'informent pas les autorités. À en croire le maire de Belel dans la région de l'Adamaoua : « les membres du comité de vigilance sont choqués de constater que les présumés auteurs d'actes criminels interpellés sont régulièrement relaxés et se retrouvent au sein des populations pour refaire leur forfait »⁷². La corruption reste également un fléau qui gangrène l'ensemble des administrations. Et les forces de sécurité, malgré les efforts, n'échappent pas à ce fléau. Très souvent, des frais non réglementaires sont exigés aux populations. D'après le rapport d'analyse pour le relèvement et la consolidation de la paix dans ces régions, l'année 2017 a été active. Cette année-là, 10,5% des ménages dans l'Adamaoua déclarent avoir payé des frais non réglementaires (comme victime ou comme acteur) à la police, 6,5% à la gendarmerie et 1,7% à l'armée. Dans la région de l'Est, la proportion est 5% à la police, 8,3% à la gendarmerie et 0,4% à l'armée. Dans la région du Nord, la proportion est de 5,5% à la police, 5,7% à la gendarmerie et 3,8% à l'armée⁷³. Cette attitude contribue à une perte de confiance et entraîne une non-sollicitation de celle-ci par les populations par peur de supporter des charges supplémentaires très souvent non réglementaires.

Aussi, la distance entre les services de sécurité de certains quartiers et villages limite-t-elle l'action du gouvernement dans la mesure où elle ralentit certaines interventions. Beaucoup de quartiers et villages ne disposent pas de poste de police à proximité. En effet, dans la région du Nord, 93,6% des ménages n'ont pas de poste de police et de gendarmerie dans leur localité, on compte 77,2% dans la région de l'Est et 72% dans la région de l'Adamaoua⁷⁴. Pourtant, les postes de police et de gendarmerie devraient être des infrastructures de base de sécurité publique les plus proches de la population.

2.3- Quelques perspectives stratégiques et tactiques au renforcement de l'action gouvernementale

Pour parler de perspective, il faut d'abord identifier les initiatives engagées. Ainsi peut-on mettre en jeu, le renforcement du personnel militaire dans l'Adamaoua avec l'envoi de 130 éléments du groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale. Il existe aussi le décret du 14 août 2014 et du 21 février 2018. Il porte création et organisation du huitième secteur militaire à l'Est, la création et déploiement du BLI devenu 1^{er} BIR dans le Nord-Cameroun avec l'aide de la coopération militaire

⁷² Mbohhou (Azize), « Lutte contre les enlèvements dans l'Adamaoua : l'appui du chef de l'Etat est là », Cameroun *Tribune* du 25 décembre 2019 in fr.allafrica.Com. vue le 18 mai 2020.

⁷³ Voir Graphique 5.4: Proportion (%) de ménages ayant supporté des frais non réglementaires au cours des 12 derniers mois pour obtenir des prestations des services auprès de certains services de sécurité par région in rapport d'analyse pour relèvement et la consolidation de la paix, *op.cit.*, p.50

⁷⁴ Voir Tableau 5.7: Répartition (%) des ménages suivant leur connaissance de l'existence d'un poste de police dans leur localité selon la région, *Ibid.*, p.45

israélienne. La formation et déploiement du 2^e BIR le long de la frontière orientale du Cameroun et le recrutement massif dans les forces de défense doivent être énumérés. Il en est de même pour l'Initiative tripartite entre le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Elle visait rendre effective la logique de mutualisation des efforts dans la gestion des problèmes aux frontières en 2008. Notre analyse entend mettre un accent sur la qualité de la vigilance. Au plan national il propose l'élaboration d'un plan de vigilance pour faire face activement à la contre-rébellion répandue dans cette zone. Ensuite propose-t-elle, d'assurer la réforme des standards de la relève (a), l'équipement aussi bien des unités d'élite que celles des unités régulières (b) et le renforcement de la coopération entre les trois pays concernés (c).

a- L'élaboration d'un plan de vigilance particulier pour ces espaces et la réforme des standards de la relève

Au regard de la recrudescence et de l'ancrage de l'insécurité caractérisé par le phénomène d'enlèvement et de demande de rançon, les forces de défense et de sécurité dans chaque région concernée doivent en synergie (police, gendarmerie et armée). Par conséquent, l'élaboration des plans de vigilance spécifiques à chacune des régions. Ces plans de vigilance doivent intégrer la surveillance permanente des principaux axes de transit et les corridors empruntés par ces acteurs du crime. Ils doivent maintenir un dispositif de veille actif afin de faciliter et rendre plus fluides les interventions et les opérations en soutien ou en renfort. Cela permettrait aussi de multiplier les patrouilles de surveillance mobiles afin de relativiser le faible quadrillage de ces espaces et réformer les standards de la relève.

b- L'équipement des unités d'élite et des unités régulières

Il est important d'équiper aussi bien les unités régulières que les unités d'élite. La présence de ces unités sur le terrain ne doit souffrir d'un équipement limité et insuffisant. Il en va du moral des troupes. Les accrochages avec l'ennemi ne doivent pas donner lieu à un équilibre de forces, mais à une supériorité des forces de défense et de sécurité. Ces derniers doivent donc disposer d'un avantage matériel. Il est donc impératif d'équiper en Hommes et en matériels, les brigades et les postes de police dans ces espaces. L'équipement aussi bien des unités d'élite que des unités régulières permettent également de palier aux rivalités entre corps au sein des forces de défense. Se préparer, régulariser et adapter les exercices de simulation des unités régulières à ce type de menace apparaît comme une priorité. Envisager la création et la formation des spécialistes en négociation qui seront affectés dans les unités régulières afin d'assister, encadrer les victimes dans les échanges et négociations sur les rançons exigées. L'idée étant de glaner le maximum d'informations et de gagner en temps.

c- Le renforcement de la coopération transfrontalière militaire bilatérale et multilatérale

La nécessité d'une synergie d'actions militaires apparaît comme la solution pérenne au phénomène de prise d'otages et à l'insécurité transfrontalière Cameroun-RCA-Tchad. Une action interétatique s'impose. Elle se justifie du fait de l'ancrage et de la dynamique du phénomène dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est et de la transnationalité de ces acteurs. Communément appelées « le triangle de la mort », les frontières Cameroun-Tchad-RCA sont devenues des véritables zones grises. Elles servent de passerelles aux acteurs du crime organisé. Ils en font usage pour agir dans les trois pays (commettre des enlèvements, déplacer des otages, espaces de replis en cas d'attaques ou de poursuite, ou encore comme espace de partage de butin). Il est donc important, au regard de la reconstruction politique en RCA de renforcer la coopération militaire entre ces trois pays notamment à travers la relance de l'initiative tripartite sur la gestion de l'insécurité transfrontalière.

Une coopération multilatérale entre ces trois États est donc indispensable et la mise sur pied d'un mécanisme commun pour endiguer l'insécurité et contrôler le triangle Cameroun-RCA-Tchad comme priorité comme le pensent les autorités camerounaises⁷⁵.

Toutefois, la mise sur pied d'un organe tripartite dans cet espace (triangle de la mort) devra passer par la relance de la commission mixte sécuritaire Cameroun-RCA. Le retour de la stabilité en RCA constitue une occasion de relancer les commissions mixtes permanentes de sécurité Cameroun-RCA créées en 2006 et dont la première et dernière session remonte à 2010⁷⁶. La commission mixte permanente de sécurité a pour but de permettre aux deux États d'examiner les voies et moyens afin d'intensifier leur coopération en matière de sécurité, notamment dans la lutte contre l'insécurité transfrontalière. Cette commission devra cependant inclure : l'organisation de patrouilles mixtes et la mise en place de check-points frontaliers pour la surveillance territoriale et la collecte des renseignements.

Avec le Tchad, la situation est beaucoup plus avancée. Le Cameroun mène déjà des opérations militaires conjointes à l'Extrême-nord dans le cadre de la Force multinationale mixte (FMM) de lutte contre Boko Haram mise sur pied en 2015 par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). La relance de l'initiative sécuritaire

⁷⁵ Lors de la visite de son homologue centrafricain le mardi 18 avril 2017. Le ministre délégué à la présidence chargé de la Défense, Joseph Béti Assomo, affirma que « le contrôle du triangle Cameroun-RCA-Tchad" est une priorité de premier ordre. www.French.peopledaily.com.cn

⁷⁶ Notons que la question fut l'objet d'un entretien entre le ministre des Relations extérieures du Cameroun et l'ambassadeur de la République Centrafricaine au Cameroun au cours d'une audience le 25 juillet 2018

tripartite Cameroun-RCA-Tchad pourrait donc étendre ces actions plus au Sud, dans la partie Nord Cameroun et à la frontière avec la RCA.

La coopération multilatérale entre ces trois États apparaît comme le moyen privilégié pour endiguer durablement l'insécurité en générale et le phénomène d'enlèvement et de prise d'otage en particulier.

Conclusion

Au-delà de tout, il faut vaincre la méfiance et bâtir la confiance. Or, cette dernière dépend de la réponse et du professionnalisme des militaires sur le terrain. Il faut accentuer et consolider la défense populaire. Le phénomène d'enlèvement et de prises d'otages dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est au regard de son ancrage, de sa dynamique et de la transnationalité des acteurs reste une question préoccupante. Son endiguement demande des actions nationales, mais également internationales. Le retour de la stabilité en RCA constitue une opportunité pour la stabilité locale ou sous-régionale pour vaincre ce phénomène. Il en est de même face à l'insécurité en général à travers la relance des commissions mixtes sécuritaires Cameroun-RCA et la mise sur pied d'un organe tripartite de sécurité Cameroun-RCA-Tchad tel que préconisé par l'État du Cameroun. Elle devra intégrer les accords sur le droit de poursuite et des mécanismes judiciaires de lutte contre le phénomène.

Plus précisément, la prise d'otage est particulièrement fructueuse pour les preneurs d'otages. Elle leur permet d'asseoir leur hégémonie dans ces régions en y faisant régner la peur, la psychose, voire la terreur. C'est en alimentant constamment cette frayeur auprès des pauvres paysans et des riches propriétaires d'innombrables têtes de bœufs qu'ils parviennent très souvent, à cause du retard de la réponse étatique et de leur parfaite maîtrise du terrain, à atteindre leurs objectifs. Dans des localités où les habitudes sont réticentes à la monétique et aux banques, où l'argent est matériellement conservé dans les maisons et autres formes d'abris, il est difficile de changer ces mœurs, pour que, peu d'argent circule matériellement. Cela participera toujours du succès des preneurs d'otages notamment, en termes de récupération des fonds. En vérité, la prise d'otages est clairement favorisée dans ces espaces par l'adversité économique, la relative présence étatique dans les périphéries transfrontalières et le contexte sécuritaire national et sous régional. C'est cela qui facilite le développement de leur mécanique opérationnelle structurée autour de la diffusion de la terreur. Dans ces régions, l'État tente d'appliquer des mesures de contre-rébellion à trois échelles. À l'échelle politico-administrative en mobilisant les autorités administratives, à l'échelle militaire en activant les forces de défense et de sécurité sur les différents théâtres des opérations et dynamisant les comités de vigilance.

Cependant, le phénomène persiste. Ce qui oblige la communauté stratégique nationale en charge de cette question à se remobiliser. En termes de perspectives stratégiques et opérationnelles, le présent travail propose de renforcer l'action gouvernementale globale pour endiguer considérablement la prise d'otages dans ces trois régions. Cela devrait se traduire par le biais de l'élaboration d'un plan de vigilance particulier pour ces espaces et l'emphase sur les standards et la réforme de la relève dans le secteur militaire. L'état d'esprit des hommes sur les théâtres des opérations est une valeur stratégique et fondamentale pour la qualité de l'action et pour la pérennité de la concentration maximum. L'équipement des unités régulières également doit être sérieusement pris en considération. Dans les espaces en proie à l'insécurité même les forces régulières doivent disposer d'armements et d'une préparation particulière afin de réduire tous les périmètres de la protubérance de l'ennemi.

Bibliographie

- Badie (Bertrand), *Le Temps des Humiliés. Pathologies des relations internationales*, Odile Jacob, Paris, 2014, 173p.
- Batan (Issa), « Les preneurs d'otages à l'assaut de la région du Nord », *L'œil du Sahel* n°1184 du lundi 25 février 2019
- Crelinsten (Ronald), «The Study of Hostage-Taking: A System Approach», Ronald D. Crelinsten et al., "Report on Management Training Seminar Hostage-Taking Problems of Prevention and Control", Montréal, Université de Montréal, septembre, 1976.
- Ekwembwe Mesumbe (Raymond), « Restaurer l'autorité de l'Etat en frontière : l'apport des comités de vigilance dans la lutte contre Boko Haram au Cameroun », <https://s3-southeast-2.amazonaws.com>
- Fanyim (Gaius), « Les comités de vigilance comme acteurs de la lutte contre Boko Haram au Cameroun », *Res Militaris*, vol.9, n°1, Winter-Spring/Hiver Printemps 2019
- Fiorina (Jean François), « La bande sahélo-saharienne en ébullition : Mali, Tchad, RCA...constitution d'un nouvel arc de crise » en ligne hppt:// <http://notes-geopolitiques.com/wp-content/uploads/2014/06/CLES136>
- Fiorina (Jean.François), « Géopolitique du kidnapping : l'économie de la rançon en plein essor », in CLES-Comprendre Les Enjeux Stratégiques, Note hebdomadaire n°112, 19 septembre 2013, pp. 1-3.
- International Crisis Group, *Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines*, Rapport N°251/ Africa du 07 septembre 2017.
- Kouagheu (Josiane), « Au Cameroun les kidnappings d'éleveurs sèment la désolation dans l'Adamaoua, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/07/au-cameroun->

[les-kidnappings-d-eleveurs-ement-la-desolation-dans-l-adamaoua_6072248_3212.html](https://www.aa.com/les-kidnappings-d-eleveurs-ement-la-desolation-dans-l-adamaoua-6072248-3212.html),

Kum (Peter), « onze corps repêchés des eaux dans la région de l'Adamaoua », www.aa.com

Lary (Joss), « Cameroun-prises d'otages : sept personnes enlevées dans l'Adamaoua », www.237actu.com,

Le rapport ECAM4, INS, 2016

Les rapports ECAM 2, 3 et 4,

Mandjem (Yves Paul), « Les groupes djihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé, le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier de Thucydide*, n°27, Paris 2020,

Mbohou (Azize), « Lutte contre les enlèvements dans l'Adamaoua : l'appui du chef de l'Etat est là », *Cameroun Tribune* du 25 décembre 2019 in [fr.allafrica.Com](http://fr.allafrica.com)

Musila (Cyril), « Le banditisme transfrontalier et le vagabondage des groupes armés », fiches et dossiers, in www.irenees.net, visité le 11 mai à 18h05

Ndoumbé (Nathan), « Grand banditisme – Nord (Toubo) : Des ravisseurs exécutent un otage et menacent de tuer quatre autres si une rançon de 35 millions n'est pas versée ce weekend », *Actu Cameroun* 20 octobre 2017, <https://actucameroun.com>

Nkoussa. M (Jean), « Cameroun - Lutte contre l'insécurité : 290 personnes interpellées à Toubo (Nord) » *Cameroon-Info.Net* du 25 août 2016, <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-lutte-contre-linsecurite-290-personnes-interpelees-a-toubo-nord-268779.html>

Ntuda Ebode (Joseph Vincent), « La politique de défense du Cameroun : Evolution du concept d'emploi des forces et perspectives », *Revue Défense nationale*, Janvier 2011,

Ntuda Ebodé (Joseph Vincent), « L'insécurité transfrontalière dans la zone RCA - Tchad - Cameroun et l'initiative tripartite » in Ntuda Ebodé (Sous la Dir.), *Piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, pp 149-158

Pomte (Yannick), « CAMEROUN : lutte contre la prise d'otages : les motocyclettes interdites de circulation entre 20h et 6h : cameroon », <https://www.camer.be/73455/11:1/cameroun-lutte-contre-la-prise-dotages-les-motocyclettes-interdites-de-circulation-entre-20h-et-6h-cameroon.html#>

Projet de rapport final du Comité consultatif du conseil des Droits de l'Homme des Nations Unis sur « Droits de l'Homme et questions relatives À la prise d'otages », A/HCR/AC/10/12

Rapport annuel 2018 de la CNDHL,

Rapport d'analyse du Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est de décembre 2018

- Rapport sur l'état des droits de l'Homme au Cameroun, Commission nationale des Droits de l'Homme et de liberté, 2017, p.19.
- Rousseau (Joel), « Région de l'Est le Minat appelle à la vigilance », <https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/28749/en.html/region-de-l-est-le-minat-appelle-la>.
- Saïbou (Issa), « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, Kaliao », *Revue pluridisciplinaire de l'Ecole Normale Supérieure* (ENS) de l'Université de Maroua, Numéro Spécial, 2014
- Saïbou.Issa, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Polis/R.C.S.R./C.P.S.R.* vol.13, numéros 1-2, pp119-146,
- Seignobos. (Christian.) « Le phénomène Zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique Contemporaine* 211/3 (n°239), pp.35-59.
- Sindjoun (Luc.), *L'État Ailleurs. Entre noyau dur et case vise*, Paris, Economica, 2002.